

Citoyenneté & Gouvernance | Emma Raucant

L'avenir du travail dans une économie décroissante





: lien consultable en ligne ou téléchargeable

Introduction

Le courant décroissant force la remise en question d'un élément essentiel au fondement du modèle croissancier : le travail. Comment et pourquoi devrait-on travailler dans une société qui décroît ? Actuellement, l'emploi et son « marché » exercent une sorte d'hégémonie culturelle sur les sociétés occidentales.¹ Plutôt que d'être appréhendés comme des formes particulières et historiquement situées d'organisation socioéconomique, ils sont considérés comme « l'étoffe » même de la réalité. Y consacrant la majorité de nos heures éveillées², nous dépendons du travail employé, non seulement comme seul moyen de subsistance, mais aussi à titre de norme culturelle, puisqu'il contribue à forger le statut social des individus et à structurer leurs interactions autour d'objectifs et de rituels communs.³

La centralité de l'emploi, et donc la dépendance matérielle et identitaire généralisée au salariat, est notamment le fruit de développements culturels et techniques ayant fait passer le travail du statut de fardeau nécessaire à celui de vertu individuelle. Le travail est ainsi devenu une fin en soi dont on ne questionne plus l'utilité sociale collectivement.⁴ Par ailleurs, il est tout à la fois, l'aboutissement et l'instrument de différents rapports de force qui ont fini par se sédimenter au sein d'institutions et de normes faisant prévaloir l'impératif d'accumulation. Et de fait, l'accroissement de la productivité en vue de générer toujours plus de richesses à redistribuer entre travailleurs et capital est au fondement du pacte social qui institutionnalise en 1944 la concertation sociale en Belgique.

¹ GORZ A., *Métamorphose du Travail. Critique de la raison économique*, Editions Galilé, 1988.

² GOMEZ-BAGGETHUN E., « Rethinking work for a just and sustainable future », *Ecological Economics* 2022, vol. CC, n° 107506.

³ PAUL K. I. et MOSER K. « Incongruence as an explanation for the negative mental health effects of unemployment: meta-analytic evidence », *J Occup Organ Psychol* 2006, n°79, pp. 595-621 ; Jahoda M., *Employment and unemployment: a social-psychological analysis*, Cambridge: Cambridge University Press, 1982.

⁴ GRAEBER D., *Bullshit jobs: a theory*, New York: Simon & Schuster, 2018.

Force est de constater que ce modèle d'accroissement infini des richesses se bute aux limites physiques des ressources naturelles sur lesquelles il repose⁵ et n'admet dès lors plus le progrès social acquis par les mécanismes de redistribution qui l'accompagnent. L'ère néolibérale de ce modèle tire par l'endettement, l'expansion des bulles financières et le détricotage de l'État social les quelques opportunités de croissance laissées par une économie dont la productivité et l'exploitation des ressources arrivent à saturation.⁶ L'emploi, duquel la population est essentiellement dépendante pour vivre, pâtit directement de cette situation. En effet, si le statut salarié permanent et à temps plein reste la norme théorique du modèle de travail actuel, il laisse place depuis les années 1970 à des formes de plus en plus précaires et flexibles d'emploi et de sous-emploi. Ces constats posent la nécessité d'imaginer de nouveaux modes de travail et de production soutenables autant sur le plan environnemental que sur le plan social. Contenir l'économie dans les limites planétaires par la décroissance se révèle être une opération délicate d'un point de vue social tant elle requiert une transformation radicale mais aussi l'arrêt pur et simple d'activités (et donc d'emplois) collectivement jugées non désirables sur les plans écologique et social. Pour faire face à cet enjeu, une remise en question globale et démocratique du travail, de son sens, de sa centralité et de sa valeur doit être engagée.

⁵ KALLIS G. et al., « Research on Degrowth », *Annual Review of Environment and Resources*, 2018, vol. XLIII, n° 1, pp. 1-26 ; IMF (International Monetary Fund), *World Economic Outlook. Uneven Growth: Short- and Long-Term Factors*, 2015, [en ligne :] <https://www.imf.org/external/pubs/ft/weo/2015/01/pdf/text.pdf>, consulté le 10 février 2023.

⁶ Voy. notamment : KURZ R., *Vies et mort du capitalisme*, Lignes, 2011, p. 62.

I. D'où nous vient le travail employé moderne ?

Il n'y a rien de naturel ou d'inévitable dans la façon dont nous définissons le travail.⁷ Pour imaginer une nouvelle façon de travailler, il est essentiel de cerner quelques-unes des racines historiques du travail entendu comme « vertu ».

La plupart des sociétés préindustrielles n'étaient pas organisées autour du travail.⁸ L'idée que le travail est un fardeau à assumer dans la stricte mesure du nécessaire prédomine en effet largement dans les régions européennes durant l'Antiquité⁹, le Moyen Âge¹⁰, et le début de la Modernité.¹¹ Constatant l'absence d'un instinct capitaliste¹², Max Weber suggère que la mutation du travail en obligation morale d'accumulation se propage durant les ^{xvi}e et ^{xvii}e siècles sous l'influence de la Réforme protestante.¹³ Les Lumières affranchissent ensuite le travail de sa justification religieuse et l'érigent au rang de vertu, soit comme moyen essentiel de se garantir prospérité et bonheur.¹⁴ À l'exception notoire de Hobbes puis de Rousseau, les Lumières affirment par ailleurs la capacité naturelle de « l'Homme » à agir de façon rationnelle selon son intérêt particulier, le menant spontanément à échanger avec « ses semblables ».¹⁵

La physiocratie, première pensée économiste, poursuit la réflexion des Lumières. Pour les physiocrates, la « capacité de jouir » à titre de liberté naturelle ainsi que la rationalité économique qui lie l'individu au reste de la société,

⁷ WAJCMAN, J., *Pressed for Time: The Acceleration of Life in Digital Capitalism*, University of Chicago Press, 2015.

⁸ MÉDA D., *Le Travail. Une Valeur en Voie de Disparition ?*, Flammarion, 2010.

⁹ AREND H., *The Human Condition* (1958), University of Chicago Press, 1998.

¹⁰ FEDERICI S., *Caliban and the witch: Women, the body and capital accumulation*, Autonomedia, 2004.

¹¹ WEBER M., *L'éthique protestante et l'esprit du capitalisme*, Paris: librairie Plon, 1905.

¹² THOMPSON E. P., *The Making of the English Working Class*, Open Road Media, 1963 ; FROMM E., *The Fear of Freedom*, Psychology Press, 2001 ; WEBER M., *ibid.*

¹³ Les débuts de la Modernité sont ainsi marqués d'une diminution nette des jours de congé en Europe (NAREDO J. M., *op. cit.*) et d'une attaque répétée sur les modes de vie ne contribuant pas à l'essor de l'ordre économique bourgeois, notamment, le vagabondage, l'indigence, et la « sorcellerie » (FEDERICI S., *op. cit.*).

¹⁴ KOMLOSY A., *Work: the last 1,000 years*, Londres, New York: Verso, 2018.

¹⁵ LARRÈRE C., *L'invention de l'économie au XVIIIe siècle. Du droit naturel à la physiocratie*, Presses Universitaires de France, 1992, p. 75.

mènent nécessairement à la propriété privée et à son exploitation.¹⁶ Évinçant tout principe de subsistance, la physiocratie a ainsi contribué à ériger le travail (agricole) en une « activité productive de richesses » en Europe. Et de fait, au milieu du XVIII^e siècle, la physiocratie y prédomine et influence notamment les politiques impériales des Pays-Bas autrichiens : plusieurs provinces du territoire belge sont forcées d'organiser le défrichement et la redistribution des terres communes en propriétés individuelles en vue de les faire fructifier.¹⁷ S'amorce alors une modification profonde du rapport de la population au travail : « la privatisation des terres communes entraîne une nouvelle relation de dépendance des paysans que les employeurs exploitent par la réduction des salaires et la prolongation de la journée de travail ». ¹⁸ Elle précipite ensuite l'exode rural des paysans sans terre vers les zones urbaines en plein essor industriel. Se concrétise ainsi la transition des relations féodales aux relations de classes que le salaire et les horaires de travail viennent structurer.

Le travail (réalisé en industrie) se transforme alors en un facteur de production, influençant la compétitivité des manufactures au même titre que le capital.¹⁹ L'avènement de ce modèle de travail rencontre de vives oppositions en Belgique, au travers de grèves et de révoltes, portées par des mouvements socialistes et anarchistes dès la seconde moitié du XIX^e siècle. Les salaires et le temps de travail deviennent dans le même temps des objets de lutte sociale mais aussi politique, donnant lieu à l'obtention des premiers droits sociaux ainsi qu'une concertation sociale de plus en plus structurée. Les acquis sociaux de l'entre-deux-guerres²⁰ marquent la transition du mouvement syndical belge « de la phase de résistance intermittente à la phase contractuelle ». ²¹ Le pacte social de 1944 représente le point d'orgue de cette transition : fruit

¹⁶ LARRÈRE C., *op. cit.*, p. 202.

¹⁷ Idem pendant les périodes française et hollandaise et après l'indépendance de la Belgique (MOOR, M., « Les terres communes en Belgique », in DEMÉLAS M-D., VIVIER N. (sous la direction de), *Les propriétés collectives face aux attaques libérales (1750-1914) : Europe occidentale et Amérique latine*, Rennes: Presses universitaires de Rennes, 2003 ; DELÉMAS M-D., VIVIER N. (sous la direction de), *Les propriétés collectives face aux attaques libérales (1750-1914)*, Rennes: Presses universitaires de Rennes, 2003, pp. 119-137).

¹⁸ GOMEZ-BAGGETHUN E., *op. cit.*, p. 3.

¹⁹ Ce développement est également largement permis par l'accaparement des ressources naturelles via la colonisation (VELLUT J-L., « Hégémonies en construction : articulations entre État et entreprises dans le bloc colonial belge (1908-1960) », *Revue Canadienne des Études Africaines*, 1982, vol. XVI, n°2, pp. 313-330).

²⁰ Dont l'indexation des salaires, les premières conventions collectives de travail et les premiers éléments de la sécurité sociale.

²¹ Cité par GOTTSCHALK M., « Le travail », in MAHAÏM E., (sous la direction de), *La Belgique restaurée*, Bruxelles : Lamartin M., 1926.

de la négociation entre les « partenaires » sociaux, il institutionnalise la paix sociale notamment par la mise en place d'un système de concertation paritaire entre patrons et travailleurs. Ce pacte est fondé sur l'idée d'une économie de concertation qui présente la santé économique du pays comme un prérequis du progrès social.²² Le lien de dépendance entre croissance économique et promesse d'emplois stables est ainsi scellé.

Ce bref aperçu historique permet d'interroger le bien-fondé du travail contemporain et ses alternatives possibles, et ce au vu des crises écologiques et sociales actuelles.

II. Comment travailler sans croissance ?

Pour penser le travail en dehors de la croissance, trois axes de réflexion peuvent être identifiés²³ : comment redéfinir le travail et ses objectifs ? Comment repenser les normes de valorisation du travail ? Comment réduire et redistribuer le travail (employé ou non) ?

A. Pourquoi et comment travailler ?

Le travail employé et ses institutions (comme la relation salariée, le marché de l'emploi, ou le chômage) sont des modes d'organisation sociale historiquement et culturellement exceptionnels.²⁴ Aujourd'hui, remettre en question cet ordre sociétal implique de déconstruire notre engagement idéologique et inconditionnel envers le travail.²⁵ Et ce faisant, de rouvrir le débat démocratique autour du caractère socialement utile et désirable de chaque secteur d'activité.

²² CASSIERS I., SCHOLLIERS P., « Le pacte social belge de 1944, les salaires et la croissance économique en perspective internationale », in LUYTEN D., VANTHEMSCHÉ G., (sous la direction de), *Het Sociaal Pact van 1944. Oorsprong, betekenis en gevolgen*, VUB Press, 1995, pp. 162-163.

²³ GOMEZ-BAGGETHUN E., *op. cit.*

²⁴ HOFMANN M., PAULSEN R., « Resolving the 'jobs-environment-dilemma'? The case for critiques of work in sustainability research », *Environ Sociol*, 2020, n°6, p. 348.

²⁵ WEEKS K., *The Problem with Work. Feminism, Marxism, Antiwork Politics, and Postwork Imaginaries*, Durham: Duke University Press, 2011.

Ainsi, pour garantir la durabilité du travail, des changements doivent avoir lieu à trois niveaux : des métiers devront disparaître, d'autres être fondamentalement transformés, et de nouveaux secteurs de travail devront être créés.²⁶

Au-delà de la question des secteurs, c'est la façon même dont nous organisons le travail qui doit être redémocratisée, à commencer par le « marché » de l'emploi, aujourd'hui caractérisé par un haut taux de contrainte et allouant le travail selon un mode compétitif comme une commodité abstraite.²⁷ De nouvelles structures de travail participatives et poursuivant un but d'intérêt général, des communs²⁸ aux coopératives à finalité sociale²⁹, ainsi que de nouveaux indicateurs, comme la sécurité économique³⁰, la résilience territoriale³¹, la souveraineté (alimentaire) locale et régionale³², le bien-être et l'égalité, pourraient ainsi être avancés pour guider la réorganisation collective du travail et des ressources qu'il mobilise.

B. La valeur du travail

Les normes sociales de rémunération, laissées au « libre » arbitre du marché, favorisent non seulement le développement de métiers dont la valeur socio-environnementale est nulle (voire négative)³³ mais aussi la légitimité sociale d'un rapport de dépendance au travail fondé soit sur l'accumulation, soit sur

²⁶ GEROLD S., « Revaluations of work. Enabling and combining a diversity of activities », in SEIDL I., ZHRNT A. (sous la direction de), *Post-growth work. Employment and meaningful activities within planetary boundaries*, Londres et New York: Routledge, 2022, p. 46.

²⁷ HOFFMANN M., PAULSEN R., op. cit., p. 345.

²⁸ OSTROM E., *Governing the Commons. The evolution of institutions for collective action*, Cambridge, 1990.

²⁹ LAURENT E., *L'impasse collaborative. Pour une véritable économie de la coopération*, *Les liens qui libèrent*, 2018, 192p.

³⁰ NITSCHÉ-WHITFIELD P., *Beyond economic growth. The role of trade unions in the transition to well-being*, rapport 2023.03, ETUI.

³¹ DELCAYROU L., RIET C., *La résilience des territoires. Pour tenir le cap de la transition écologique*, Tome I - Comprendre, The shift Project, septembre 2021, [en ligne :] https://theshiftproject.org/wp-content/uploads/2021/10/TSP_SRT_Tome1_WEB.pdf, consulté le 30 mars 2023.

³² BOLDOC C., BOUCHARD R., « Souveraineté alimentaire : sommes-nous sur la bonne voie ? », *Relations*, juin 2013, n°765, pp. 36-37.

³³ Social Return on Investment, NEF Consulting, [en ligne :] <https://www.nef-consulting.com/training-capacity-building/resources-and-tools/sroi>, consulté le 16 février 2023.

la précarité. Par ailleurs, une société caractérisée par de grandes inégalités de revenus génère une plus forte dépendance à la croissance.³⁴ Elle repose sur le narratif d'un ruissellement des revenus des classes riches vers les classes précaires ainsi que sur une injonction permanente à la consommation.³⁵ Des voix décroissantes défendent donc non seulement un système de taxation progressif mais aussi la fixation de salaires minimums et maximums³⁶, ainsi qu'une limitation claire de l'écart des salaires entre les différentes catégories de postes au sein d'une même structure.

L'identification des activités devant donner lieu à une rémunération fait elle-même débat aujourd'hui, le travail domestique étant par exemple défendu par certaines féministes comme méritant un salaire.³⁷ L'idée même de mériter une rémunération est aussi questionnée (au moins pour la couverture des besoins vitaux), notamment par les tenants du salaire à vie ou du revenu universel.³⁸ Tout l'enjeu étant de savoir comment (et sous quelles formes) le revenu universel s'inscrirait dans l'architecture à venir de l'État social : justifierait-il la poursuite du détricotage des mécanismes publics de solidarité ou à l'inverse contribuerait-il aux objectifs décroissants de socialisation du bien-être et d'affranchissement des individus des marchés et de l'emploi ?

C. L'urgence de produire moins : quels enjeux sociaux ?

La nécessité de diminuer, voire de supprimer, différents secteurs d'activité entraîne des enjeux de pertes d'emploi, et semble ainsi poser en antagonistes urgence climatique et justice sociale. Mais cet antagonisme apparent rend surtout invisible les coûts sociaux considérables de la faiblesse politique face aux crises environnementales. De fait, il est devenu évident que ces crises

³⁴ KALLIS G., KERSCHNER C., MARTINEZ-ALIER J., « The economics of degrowth », *Ecol Econ*, 2012, n°84, pp. 172-180.

³⁵ OH S-Y., PARK Y., BOWLES S., « Veblen effects, political representation, and the reduction in working time over the 20th century », *J Econ Behav Organ*, 2012, n°83, pp. 218-242.

³⁶ ALEXANDER S., « Basic and maximum income », in *Degrowth*, Londres: Routledge, 2014, pp. 174-176.

³⁷ FEDERICI S., *Revolution at Point Zero: Housework, Reproduction, and Feminist Struggle*, PM press, 2020.

³⁸ DOWNES A., LANSLEY S. (sous la direction de), *It's Basic Income: The Global Debate*, Policy Press, 2018.

exerceront déjà et exerceront encore davantage un impact négatif sur les conditions de vie, sur la santé, et sur la mobilité de la classe travailleuse, surtout ses franges plus pauvres.³⁹ Cet antagonisme apparent pourrait même favoriser une aggravation de ces crises dans la mesure où il justifie la promotion d'investissements délétères sur le plan écologique au nom de la création de nouveaux emplois (de plus en plus précaires par ailleurs).

D'autre part, les politiques adaptatives et compensatoires nécessaires pour pallier les externalités négatives et les inégalités sociales résultant des crises environnementales rendent d'autant plus essentiel le maintien, voire le renforcement, du système de protection sociale. Or, paradoxalement, le financement de ce système et des services publics dépend aujourd'hui directement de la richesse générée et promise au sein de l'économie marchande, et donc de la croissance constante et écologiquement insoutenable de cette économie.⁴⁰

Tout d'abord, peut-on imaginer une architecture fiscale plus progressive ainsi qu'une mise en priorité des mesures de protection sociale afin de maintenir l'État social au sein d'une économie décroissante ?⁴¹ À noter qu'à partir de 1936 et pendant un peu moins de cinquante ans, les États-Unis ont connu des taux de taxation proches de 80 % sur les plus hauts revenus.⁴² Politique incontournable (et pourtant qualifiée de radicale au regard des standards actuels)⁴³ pour répondre à l'inévitable baisse de l'assiette fiscale d'une société en décroissance, une taxation progressive sur les revenus et sur la consommation ne peut toutefois suffire. En effet, la croissance économique ne peut

³⁹ MEADOWCROFT J., « From Welfare State to Environmental State », *Journal of European Social Policy*, 2008, vol. XVIII, n°4, pp. 325 -44 ; IPCC, *Managing the Risks of Extreme Events and Disasters to Advance Climate Change Adaptation*, 2012, [en ligne :] http://www.ipcc-wg2.gov/SREX/images/uploads/SREX-All_FINAL.pdf, consulté le 21 février 2023 ; STERN N.H., *Stern Review: The Economics of Climate Change* (Vol. 30), Londres: HM Treasury, 2007 ; SIMMS A., *Cancel the Apocalypse: The New Path to Prosperity*, Londres: Hachette Digital, 2013.

⁴⁰ BAILEY D., « The environmental paradox of the welfare state: the dynamics of sustainability », *New Political Economy*, 2015, vol. XX, n°6, pp. 793-811.

⁴¹ CHANCEL L. et al., *A Post-growth Society for the 21st Century: Does Prosperity Have to Wait for the Return of Economic Growth?* *New Prosperity*, Paris: Institut du Développement Durable et des Relations Internationales, No. 08/13, 2013.

⁴² TIANO L., « Quand Roosevelt taxait les hauts-revenus à 91 % », *L'Obs*, 28 février 2012, [en ligne :] <https://www.nouvelobs.com/politique/election-presidentielle-2012/20120228.OBS2500/quand-roosevelt-taxait-les-hauts-revenus-a-91.html>, consulté le 29 mars 2023.

⁴³ Pour connaître les taux d'imposition actuels sur les revenus des personnes physiques en Belgique, voy. : Service public fédéral Finances, « Taux d'imposition », [en ligne :] https://finances.belgium.be/fr/particuliers/declaration_impot/taux-revenus-imposables/taux#q1.

être simplement substituée *ad infinitum* dans les comptes publics par une augmentation à court terme de la taxation (sur les riches et les comportements polluants)⁴⁴, et ce au vu des objectifs d'égalité et de sobriété matérielles portés par la pensée décroissante.

Par contre, un système de protection sociale fondé sur la prévention (et potentiellement plus restreint) est envisageable s'il s'inscrit au sein d'un régime économique qui ne génère pas les inégalités et la précarité propres au modèle de libre marché.⁴⁵ En d'autres termes, les débats sur une redistribution plus juste des richesses ne devraient pas aboutir à prendre pour acquises les conditions sociales qui rendent nécessaire cette redistribution. Ces débats vont ainsi de pair avec un questionnement démocratique sur les enjeux de la justice pré-distributive⁴⁶, questionnement ouvrant à des leviers politiques tels que la limitation des prix de l'immobilier et une politique de logement anti-spéculative⁴⁷, la fin de l'accaparement des terres et de la spéculation sur l'alimentaire et l'énergie⁴⁸, l'enrayement des crises monétaires et financières par la refonte du secteur bancaire, le développement d'un véritable système public de santé préventive, la socialisation de certains secteurs stratégiques, etc.⁴⁹

⁴⁴ BAILEY D., *op. cit.*, p. 802.

⁴⁵ *Ibid.*, p. 808.

⁴⁶ SOMERS M. R., « Toward a predistributive democracy. Diagnosing oligarchy, dedemocratization, and the deceptions of market justice », in MACKERT J., WOLF H., TURNER B. S. (sous la direction de), *The condition of democracy. Volume 1: neoliberal politics and sociological perspective*, Londres et New York: Routledge, 2022, pp. 56-87.

⁴⁷ AALBERS M., « La financiarisation du logement en Belgique et à l'étranger », CADTM, 30 mars 2020, [en ligne :] <https://www.cadtm.org/La-financiarisation-du-logement-en-Belgique-et-a-l-etranger>, consulté le 24 février 2023.

⁴⁸ TOUSSAINT E., « Les banques spéculent sur les matières premières et les aliments », *Econosphères*, 21 février 2014, [en ligne :] <https://www.econospheres.be/Les-banques-speculent-sur-les-452>, consulté le 16 mars 2023.

⁴⁹ GOUGH I., « The Political Economy of Prevention », *British Journal of Political Science*, 2015, vol. XLV, n°2, pp. 307-327.

III. La réduction collective du temps de travail, mesure décroissante incontournable ?

La réduction collective du temps de travail (RCTT) est souvent brandie dans la pensée décroissante pour répondre (en partie) à ces grands questionnements, de la diminution, voire de la suppression, de certains secteurs de l'économie marchande à la pérennisation du système de sécurité sociale. Quatre effets vertueux sont attendus d'une telle mesure et sont discutés de façon critique dans cette dernière section : l'effet d'échelle (travailler moins pour produire moins), l'effet compositionnel sur la consommation (travailler moins pour consommer mieux/moins), l'effet de pérennisation de l'État social (travailler moins pour mieux se répartir le travail), et l'effet émancipateur (décentrer l'emploi pour laisser place à des activités hors marché de co-production du bien-être).

A. L'effet d'échelle

Le temps de travail entretient un rapport direct avec la production économique (et donc avec la consommation de ressources naturelles nécessaires à cette production), la quantité de biens et de services produits équivalant au nombre d'heures travaillées multiplié par le taux de productivité. Plusieurs études tentent donc de démontrer une corrélation positive entre la diminution du temps de travail annuel et la diminution de l'empreinte écologique de l'économie sous l'effet d'une réduction de l'envergure de la production.⁵⁰

⁵⁰ FITZGERALD J. B., JORGENSON A. K., CLARK B., « Energy Consumption and Working Hours: A Longitudinal Study of Developed and Developing Nations, 1990-2008 », *Environmental Sociology*, 2015, vol. I, n°3, pp. 213-223 ; HAYDEN A. and SHANDRA J. M., « Hours of Work and the Ecological Footprint of Nations: An Exploratory Analysis », *Local Environment*, 2009, vol. XIV, n°6, pp. 575-600 ; KNIGHT K. W., ROSA E. A., SCHOR J. B., « Could Working Less Reduce Pressures on the Environment? A Cross-National Panel Analysis of OECD Countries, 1970-2007 », *Global Environmental Change*, 2013, vol. XXIII, pp. 691-700 ; NÄSSÉN J., LARSSON J., « Would Shorter Working Time Reduce Greenhouse Gas Emissions? an Analysis of Time Use and Consumption in Swedish Households », *Environment and Planning C: Government and Policy*, 2015, vol. XXXIII, n° 4, pp. 726-745 ; ROSNICK D., WEISBROT M., « Are Shorter Work Hours Good for the Environment? A Comparison of U.S. And European Energy Consumption », *International Journal of Health Services*, 2007, vol. XXXVII, n° 3, pp. 405-417.

Toutefois, une RCTT peut entraîner une hausse de la productivité des travailleurs, une hausse de l'emploi pour le maintien de la production, des transformations sectorielles (par effet d'attraction des travailleurs pour les métiers où la RCTT s'applique) ainsi que des changements dans les processus de production par effet de complémentarité ou de substitution entre les facteurs de production (main-d'œuvre, capital, énergie, ressources, etc.).⁵¹ Ces effets indirects de la RCTT sur l'économie, particulièrement difficiles à anticiper et à comparer d'une économie à l'autre, pourraient aboutir à ce que l'empreinte écologique de l'activité économique ne diminue pas, voire augmente même.⁵²

Ces effets sont toutefois envisagés dans une économie dont les modes de production sont toujours appréhendés selon la logique fondamentalement non démocratique du libre marché et de la croissance. Le problème tient donc du fait qu'aucune théorie n'existe pour expliquer les changements structurels qui pourraient ou devraient subvenir au sein d'une société qui réduit le temps de travail avec comme objectif explicite de diminuer les niveaux de production.⁵³ Moins qu'une solution « clé en main » visant à réduire directement l'empreinte écologique de la production économique, la RCTT doit donc être plutôt envisagée comme une mesure sociale qui accompagne une politique économique structurelle faisant sortir la production du paradigme croissantiel.

⁵¹ ANTAL M., PLANK B., MOKOS J., WIEDENHOFER D., « Is working less really good for the environment? A systematic review of the empirical evidence for resource use, greenhouse gas emissions and the ecological footprint », *Environmental Research Letters*, 2021, vol. XVI, p. 13. On pense notamment aux investissements réalisés dans l'automatisation du travail, soit le remplacement partiel des travailleurs par des machines pour la réalisation de certaines tâches.

⁵² *Ibid.*

⁵³ HARDT L., BARRETT J., TAYLOR P. G., FOXON T. J., « Structural Change for a Post-Growth Economy: Investigating the Relationship between Embodied Energy Intensity and Labour Productivity », *Sustainability*, 2020, vol. XII, n°3, p. 962.

B. Consommer moins, consommer mieux

Le nombre d'heures travaillées exerce un effet de composition sur la consommation des ménages. Ces derniers disposent en effet d'un budget de temps hors travail pris en compte pour déterminer chaque choix de consommation.⁵⁴ Une hausse du temps libre (par une RCTT) pourrait-elle orienter les habitudes de consommation sur une trajectoire plus durable ?⁵⁵

D'abord, une RCTT ouvrirait un espace-temps au sein duquel s'installeraient des habitudes de consommation plus chronophages mais moins polluantes. L'hypothèse est que si vous êtes moins pressé par le temps, vous aurez tendance à prendre un bus plutôt qu'un taxi, à faire réparer plutôt qu'à remplacer un appareil cassé, etc.⁵⁶ Ensuite, la deuxième hypothèse tient de la quantité d'activités qu'une RCTT pourrait faire sortir de l'économie marchande et corrélativement rentrer dans l'économie collaborative (soit des formes de solidarité et d'échange hors marché), diminuant ainsi notre dépendance au salaire pour subvenir à certains besoins. Troisièmement, politique d'égalité et de répartition équitable du travail, la RCTT contribuerait à diminuer les comportements consuméristes et polluants guidés par des préoccupations de statut social.⁵⁷

Toutefois, la RCTT pourrait a contrario exercer un effet dopant sur la consommation (si elle engendre des gains de productivité et une hausse corrélative des salaires).⁵⁸ Une politique orientée vers la sobriété, implémentée via une RCTT et un plafonnement des revenus les plus élevés, pourrait aussi engendrer un effet rebond : la diminution des prix entraînée par une demande de consommation plus faible (sobrie) pourrait faire augmenter la demande de

⁵⁴ BECKER G., « A theory of the allocation of time », *Economic Journal*, 1965, vol. LXXV, pp. 493-517.

⁵⁵ *Ibid.* ; JALAS M., « A time use perspective on the materials intensity of consumption », *Ecological Economics*, 2002, vol. XLI, pp. 109-123 ; JALAS M., « The everyday life context of increasing energy demands: Time use survey data in a decomposition analysis », *Journal of Industrial Ecology*, 2005, vol. IX, n°1-2, pp. 129-145 ; DEVETTER F., ROUSSEAU S., « Working hours and sustainable development », *Review of Social Economy*, 2011, vol. LXIX, n°3, pp. 333-355 ; FREMSTAD A., PAUL M., UNDERWOOD A., « Work hours and CO2 emissions: evidence from U.S. », *Househ Rev Polit Econ*, 2019, vol. XXXI, pp. 42-59.

⁵⁶ LEVY A., « Prometheus unwound: shorter hours for sustainable degrowth », in VICTOR P. A., DOLTER B. (sous la direction de), *Handbook on growth and Sustainability*, Cheltenham (RU) et Northampton (USA): Edward Elgar Publishing, 2017, p. 313.

⁵⁷ SIMMS A., COOTE A., FRANKLIN J., *op. cit.*, p. 17.

⁵⁸ KNIGHT K. W., ROSA E. A., SCHOR J. B., *op. cit.*, p. 694.

consommateurs non pris en compte dans le cadre de cette politique, comme la demande étrangère par exemple.⁵⁹ Par ailleurs, les choix de consommation dépendent aussi d'autres facteurs : leurs coûts, le niveau de revenu, les normes sociales, etc.⁶⁰ Encore une fois, plus qu'un outil économique dont les effets sur la consommation sont attendus à court terme, *ceteris paribus*⁶¹, la RCTT constitue plutôt une mesure à intégrer dans une politique décroissante plus large. Politique qui tendrait à valoriser des formes durables de socialisation et d'identification. La perspective de réorienter la population, à commencer par ses franges les plus aisées, vers des modes de vie respectueux des limites planétaires implique ainsi d'entamer une réflexion collective et critique sur l'attachement identitaire vis-à-vis du travail et sur la culture hégémonique consumériste.

C. Pérenniser l'État social

Dans une économie qui voit sa production diminuer (pour des raisons de soutenabilité environnementale), une RCTT apparaît indispensable (au moins à court terme) pour la préservation et la redistribution équitable de l'emploi.⁶² Tout en diminuant l'envergure de la production, une RCTT pourrait même, selon plusieurs auteurs décroissants⁶³, diminuer le taux de chômage par effet de redistribution de l'emploi disponible. La diminution corrélative des dépenses

⁵⁹ SIMMS A., COOTE A., FRANKLIN J., *op. cit.*, p. 4 ; CIEPLINSKI A., D'ALESSANDRO S., GUARNIERI P., « Environmental impacts of productivity-led working time reduction », *Ecological Economics*, 2021, vol. CLXXIX, pp. 1-10.

⁶⁰ LINDSAY J., LANE R., HUMPHERY K., « Everyday life after downshifting: consumption, thrift, and inequality », *Geogr. Res.*, 2020, vol. LVIII, pp. 275-88 ; HANBURY H., BADER C., MOSER S., « Reducing working hours as a means to foster low(er)-carbon lifestyles? An exploratory study on Swiss employees », *Sustainability*, 2019, vol. XI, n°7, p. 2024.

⁶¹ C'est-à-dire, toutes choses étant égales par ailleurs.

⁶² JACKSON T., *Prosperity Without Growth: Economics for a Finite Planet*, Londres : Earthscan, 2009, p. 180.

⁶³ BECKER G., « A theory of the allocation of time », *Economic Journal*, 1965, vol. LXXV, pp. 493-517 ; JALAS M., « A time use perspective on the materials intensity of consumption », *Ecological Economics*, 2002, vol. XLI, pp. 109-123 ; JALAS M., « The everyday life context of increasing energy demands: Time use survey data in a decomposition analysis », *Journal of Industrial Ecology*, 2005, vol. IX, n°1-2, pp. 129-145 ; DEVETTER F., ROUSSEAU S., « Working hours and sustainable development », *Review of Social Economy*, 2011, vol. LXIX, n°3, pp. 333-355 ; FREMSTAD A., PAUL M., UNDERWOOD A., « Work hours and CO2 emissions: evidence from U.S. », *Househ Rev Polit Econ*, 2019, vol. XXXI, pp. 42-59.

publiques de sécurité sociale rencontrerait ainsi partiellement la contrainte d'une diminution des recettes fiscales assumée par une société décroissante. Toutefois atteindre ces objectifs environnementaux et sociaux requiert une approche radicale de la RCTT, certains proposant une semaine de travail employé de maximum dix heures par personne.⁶⁴

Par ailleurs, la redistribution du travail ne suit pas une logique arithmétique en se réalisant par effet de « vase communicant » entre les franges employées, sous-employées et non employées de la population active. Il est fondamental de prendre en considération les distorsions géographiques et de qualification qui empêchent aujourd'hui la mise à l'emploi d'un nombre important d'allocataires sociaux.⁶⁵ En effet, d'une part, les zones géographiques avec un haut taux de chômage sont souvent là où les emplois sont les moins nombreux (à l'exception de Bruxelles) et sont donc les espaces au sein desquels une RCTT engendrerait le moins de nouveaux emplois. D'autre part, les nouveaux emplois engendrés par une RCTT concentreraient en grande partie des métiers qui correspondent à la qualification d'une minorité de chômeurs. Ceci s'explique par l'écart grandissant entre le niveau de qualification des salariés (de plus en plus élevé) et celui des demandeurs d'emploi (de plus en plus bas).⁶⁶

Ces différentes observations nous montrent que le travail n'est pas parfaitement redistribuable. Toutefois, elles n'enlèvent rien à la perspective qu'une certaine redistribution est possible et souhaitable par la RCTT et que s'ensuivra nécessairement une diminution du chômage.⁶⁷ Par ailleurs, elles montrent que dans le cadre d'une économie en décroissance, l'augmentation de l'emploi ne se fera sans doute pas en termes absolus : la RCTT permettra essentiellement de mieux se répartir la pénibilité des métiers essentiels tout en permettant la disparition des secteurs les plus néfastes sur les plans écologique et social. Pour finir, inscrite dans une politique décroissante promouvant le développement de métiers paysans, culturels, associatifs locaux, une RCTT permettrait de rebattre plus équitablement les cartes de la géographie du travail.

⁶⁴ FREY P., « The Ecological Limits of Work », *Autonomy*, 2019, [en ligne :] <http://autonomy.work/wp-content/uploads/2019/05/The-Ecological-Limits-of-Work-final.pdf>, consulté le 20 mars 2023.

⁶⁵ VALENDUC G., VENDRAMIN P., *La redistribution collective du temps de travail. Qualité de vie, création d'emplois et réduction des inégalités*, Chaire Travail-Université (UCL-CIRTES), juillet 2017, p. 21-26.

⁶⁶ *Ibid.*, p. 21.

⁶⁷ DE SPIEGELAERE S., PIASNA A., *Le pourquoi et le comment de la réduction du temps de travail*, ETUI, 2020, p. 40.

D. L'économie de la subsistance et les communs

La question de l'équité de la répartition du travail employé dans une économie qui décroît est cruciale. Toutefois, cet impératif de justice sociale par l'emploi ne doit pas faire perdre de vue l'enjeu plus radical du décentrement de l'emploi dans une société en décroissance (en tout cas, de l'emploi entendu au sens d'une relation de subordination strictement hiérarchique). Décentrer l'emploi et le consumérisme en développant une économie non marchande et collaborative fondée sur le besoin offre de fait une voie d'avenir plus crédible pour s'émanciper de la société de la croissance. Une RCTT suffisamment importante permettrait alors l'essor d'activités locales d'auto-provisionnement. Ainsi, si elle requiert moins de travail pour la production de biens destinés à générer une plus-value, une décroissance soutenable sur le plan social requiert plus de travail (socialisé ou collectivisé) pour la production de biens dont la valeur d'usage est jugée essentielle à la reproduction de la société.⁶⁸

La voie du collectif et de l'informel, si révolutionnaire et utopiste qu'elle paraisse, repose en réalité sur la mise en œuvre et sur l'adaptation de modes de vie qui existent déjà (ou ont déjà existé) et qui se sont développés en marge de l'économie capitaliste. À noter qu'aujourd'hui une majorité de l'humanité subvient à ses besoins grâce à l'économie informelle, l'emploi et le consumérisme à tout crin représentant donc plutôt un mode de subsistance singulier et minoritaire dans le monde (et sans doute une courte parenthèse dans l'Histoire ?).⁶⁹ Toutefois, cette perspective ne doit pas nous faire perdre de vue l'importance des acquis sociaux sur lesquels repose l'emploi aujourd'hui (en termes tant de protection du travail que de sécurité sociale), l'enjeu étant de préserver ces acquis tout en les adaptant à de nouveaux modèles collaboratifs de travail.

⁶⁸ LEVY A., op. cit., p. 309.

⁶⁹ Organisation internationale du travail, « L'économie informelle emploie plus de 60 % de la population active dans le monde, selon l'OIT », Actualités, 30 avril 2018, [en ligne :] https://www.ilo.org/global/about-the-ilo/newsroom/news/WCMS_627201/lang--fr/index.htm#:~:text=Economie%20informelle-,L'%C3%A9conomie%20informelle%20emploie%20plus%20de%2060%20pour%20cent%20de,et%20les%20pays%20en%20d%C3%A9veloppement,consulté le 29 mars 2023.

Conclusion

Il apparaît essentiel de réunir, plutôt que d'opposer, les intérêts des classes travailleuses et les enjeux environnementaux autour d'une même remise en question du paradigme croissantiel.⁷⁰ Cette courte analyse passe ainsi en revue les différents enjeux sociaux qu'une telle remise en question implique : de la nécessité d'une redéfinition démocratique du sens et de la valorisation du travail à la question de la pérennisation d'un État social qui ne repose plus sur la redistribution des fruits de la croissance. Pour répondre à ces enjeux, une proposition phare de la pensée décroissante a été examinée : la réduction collective du temps de travail. La RCTT constituerait une mesure qui tout à la fois accompagne socialement la réduction des activités non soutenables sur le plan écologique, contribue à rendre accessibles les modes de consommation soutenables sur le plan environnemental et ouvre la voie à des activités collaboratives, détournées d'un but de lucre et contribuant à la co-production du bien-être.

Plus généralement, la RCTT contribuerait à transformer les fondements du sentiment d'autonomie individuel et collectif, passant du pouvoir de gagner et de dépenser de l'argent au pouvoir de contrôler ce à quoi on attribue du temps.⁷¹ À cet égard, il apparaît essentiel de se pencher sur l'importance du temps « hors » travail, de l'oisiveté et de la contemplation.⁷² En effet les moments de loisirs et de sociabilisation ont en moyenne un impact environnemental très bas, le sommeil et la détente comptabilisant un impact quasi nul.⁷³ La nécessité de laisser un large espace-temps collectif au repos et à l'inactivité, soit à l'improductivité, est à l'image de la façon dont notre environnement lui-même se maintient et se régénère. A contrario l'idéal de productivité, au fondement duquel la paresse apparaît comme un mal en soi, se doit ainsi d'être contrebalancé par des questionnements démocratiques sur la valeur d'usage des biens produits au regard de leur utilité sociale et de leur impact environnemental.

⁷⁰ NITSCHKE-WHITFIELD P., *op. cit.*

⁷¹ SIMMS A., COOTE A., FRANKLIN J., *op. cit.*, p. 16.

⁷² GEROLD S., *op. cit.*

⁷³ DRUCKMAN A., BUCK I., HAYWARD B., JACKSON T., « Time, Gender and Carbon: A Study of the Carbon Implications of British Adults' Use of Time », *Ecological Economics*, 2012, vol. LXXXIV, pp. 153-163.

RAUCENT Emma, *L'avenir du travail dans une économie décroissante*,
Bruxelles : CPCP, Analyse n° 484, 2024, [en ligne :] [http://www.cpcp.be/
publications/travail-decroissance](http://www.cpcp.be/publications/travail-decroissance).

DÉSIREUX D'EN SAVOIR PLUS !

Animation, conférence, table ronde... n'hésitez pas à nous contacter,
Nous sommes à votre service pour organiser des activités sur cette thématique.

www.cpcp.be



Avec le soutien du Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles

Le courant décroissant force la remise en question d'un élément essentiel au fondement du modèle croissancier : le travail. Comment et pourquoi devrait-on travailler dans une société qui décroît ? Actuellement, l'emploi et son « marché » exercent une sorte d'hégémonie culturelle sur les sociétés occidentales. Plutôt que d'être appréhendés comme des formes particulières et historiquement situées d'organisation socioéconomique, ils sont considérés comme « l'étoffe » même de la réalité. Y consacrant la majorité de nos heures éveillées, nous dépendons du travail employé, non seulement comme seul moyen de subsistance, mais aussi à titre de norme culturelle, puisqu'il contribue à forger le statut social des individus et à structurer leurs interactions autour d'objectifs et de rituels communs.

Citoyenneté & Participation

Avenue des Arts, 50\6 – 1000 Bruxelles

02 318 44 33 | info@cpcp.be

www.cpcp.be | www.facebook.com/CPCPasbl

Toutes nos publications sont disponibles en téléchargement libre :
www.cpcp.be/publications/